



**DECISION N° 94-2024**

**Portant validation de la proposition financière de l'entreprise SOCOTEC pour une mission de coordination SPS pour l'aménagement du stade Bailly à Bernay**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240403-DAJ-DEC-24-105-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024  
Publication : 05/04/2024

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition financière l'entreprise SOCOTEC pour une mission de coordination SPS pour l'aménagement du stade Bailly à Bernay 27300.

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;

Considérant que la proposition de SOCOTEC est économiquement la plus avantageuse ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

**De valider** la proposition financière de l'entreprise SOCOTEC pour une mission de coordination SPS pour l'aménagement du stade Bailly à Bernay d'un montant de 6 512,50 € HT.

Marie-Lyne VAGNER